

BVD

Diarrhée Virale Bovine Biosécurité



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen LSVW



Protéger son élevage et minimiser la propagation

Gestion du cheptel

- Ne pas introduire de bovins sous séquestre
- Consulter le statut BDTA lors d'achat de bovins
- Séparer et observer les nouveaux animaux durant 10 jours
- Éviter les taureaux dépanneurs



Contact

- Estiver les bovins sur des alpages indemnes de BVD
- Éviter les mélanges et contacts entre troupeaux
- Vêlage séparé: isoler la vache lors de la mise bas
- Limiter les vecteurs indirects (autres animaux)



Hygiène

- Se laver les mains et les bottes régulièrement
- Utiliser du matériel propre (vêlage, bétailière, etc.)
- Visiteurs externes (y.c. vétérinaires et techniciens inséminateurs) : pédiluve, surbottes et vêtements propres
- Box de vêlage et infirmerie propres



Signes cliniques

- Signaler les avortements au vétérinaire
- Signaler tous signes suspects au vétérinaire: diarrhée, pneumonies ou encore fièvre
- Faire des dépistages volontaires en cas de doute



CONTACT

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen LSVW

Santé animale
Impasse de la Colline 4
1762 Givisiez
T +41 26 305 80 70
www.fr.ch/saav

—
Courriel: saav-sa@fr.ch

